

Appariements Enquête santé et protection sociale (ESPS)-Système national d'information inter-régimes de l'Assurance maladie (Sniiram) : Appariement 2010-2016

Code projet : APPESPS

Equipe : Christophe Gousset, Marc Perronnin, Thierry Rochereau (Irdes)

Période de réalisation : En continu jusqu'en 2021

Données : Appariement ESPS-Sniiram 2010-2016

Contexte et objectifs

Il s'agit d'apparier des données de l'Enquête santé et protection sociale (ESPS) avec les données de consommation de l'Assurance maladie (Datamart de consommation inter-régimes-DCIR et Programme de médication des systèmes d'information -PMSI). À partir de 2010, cet appariement est réalisé pour l'ensemble de l'échantillon ESPS pour toutes les années civiles de 2010 à 2016. L'enquête ESPS a été réalisée pour la dernière fois en 2014 mais nous avons décidé, pour la recherche, de poursuivre l'appariement de l'enquête avec les données de consommation de soins jusqu'aux consommations de l'année 2016.

Calendrier de réalisation et état d'avancement du projet

A ce jour, les données de consommation de soins appariées avec les données de l'enquête ESPS (Enquête européenne santé (EHIS)-ESPS en 2014) sont disponibles jusqu'en 2014.

En 2020, Christophe Gousset a poursuivi sa prise en main de cet appariement antérieurement mise en œuvre par Nicolas Célant et Nelly Le Guen. Il a réalisé un important travail de compréhension, de validation et de documentation de l'appariement. Ce travail, avancé mais encore en cours, représente un enjeu important, allant au-delà du contexte d'ESPS, dans la mesure où plusieurs appariements futurs (PSCE, Évaluation clinique et étude d'impact économique de l'intervention de Conseillers en environnement intérieur (CEI) au domicile des patients asthmatiques-ECENVIR...) reprendront en totalité ou en partie les choix méthodologiques et la structure de l'appariement ESPS.

A l'issue de la validation du processus d'appariement 2014, il restera à le produire pour les années 2015 et 2016. Nous programmons ce travail pour l'année 2021.

En fonction des priorités et disponibilités de temps de gestionnaire de bases de données, il serait également utile de :

- Construire un référentiel panel qui, au final, permettra de suivre la consommation de soins de tous les bénéficiaires ayant été dans l'échantillon de bénéficiaires ESPS au moins une fois sur la période 2010-2016
- Rédiger un guide à l'attention des utilisateurs des données de l'enquête ESPS appariée avec les données de consommation de soins de l'Assurance maladie
- Construire des bases de valorisation des séjours en Soins de suite et de réadaptation (SSR), Hospitalisation à domicile (HAD) et psychiatrie. Pour l'heure, seuls les séjours en Médecine, chirurgie, obstétrique (MCO) sont valorisés. Des échanges ont débuté sur ce sujet avec des chercheurs ayant travaillé sur ce type de valorisation, notamment dans le cadre de l'expérimentation Parcours santé des aînés (Paerpa).